

**De :** Table de quartier Orsainville  
**A :** [consultations](#)  
**Objet :** Remettre en valeur les trois bâtiments phares de l'ancien Jardin zoologique du Québec.  
**Date :** 13 février 2021 13:20:32

---

Bonjour,

Depuis que la Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq) a jeté l'éponge quant au développement commercial des terrains de l'ancien Jardin zoologique du Québec, le dossier n'est porté par aucune vision et son réaménagement piétine. Après que le projet de construction des deux écoles ait été annoncé en septembre dernier par le ministre de l'Éducation, M. Jean-François Roberge, le député de Charlesbourg et ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, M. Jonathan Julien, a révélé que tous les bâtiments de l'ancien zoo étaient en train d'être évalués afin de déterminer ce qu'il en adviendrait.

La Serre indo-australienne, construite au coût de 14 M \$ de fonds publics, est notamment sujette à être démolie. Le Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries se verrait confier d'ici peu la propriété des terrains et des bâtiments de la partie centrale du parc par le gouvernement du Québec, actuellement propriétaire du site.

Nous demandons que trois bâtiments phares de l'ancien Jardin zoologique du Québec soient remis en état et ouvert à la population.

### **Trois bâtiments témoins de l'histoire ancienne et récente du Jardin zoologique du Québec**

Construite en 1932, **la Maison Brassard** a servi pendant 75 ans à différentes fins, dont celles de loger le personnel administratif et de laboratoire (à l'étage) du Jardin zoologique du Québec; de musée-bibliothèque, et au sous-sol, de cuisine pour les animaux. La Société zoologique de Québec y tenait ses assemblées et de nombreux livres rares sur la faune et la flore du Québec et du monde composaient sa bibliothèque. Dans les années 1990, et de 2003 à 2005, plusieurs expositions en sciences naturelles et en arts ont été présentées dans ses salles aménagées à cet effet. Depuis 2006, cette maison à l'architecture ancienne, parée de boiseries d'époque et avec une riche histoire, est fermée.

Construit en 1956, **le Pavillon des fauves et des primates** a servi durant plusieurs années à présenter à plusieurs générations de visiteurs les lions, les tigres et de nombreuses espèces de singes. Son vaste soussol servait d'hôpital vétérinaire et de cuisine pour les animaux. C'est un pavillon avec des salles immenses et une construction en béton à toute épreuve. En 2000, il a été complètement rénové et sa grande salle surélevée. Il est devenu un ensemble de grandes et hautes salles polyvalentes pouvant servir à plusieurs fins. En 2011, l'Hôtel de glace y avait aménagé des vestiaires et des toilettes ainsi qu'un casse-croûte. L'état général de ce pavillon est donc très bon. Il pourrait être utilisé à des fins d'expositions

culturelles ou artistiques, à l'instar de la Maison Maizerets, par exemple.

Véritable joyau du parc, construite de 2002 à 2003, **la Serre indo-australienne** a été ouverte durant trois ans, puis fermée depuis 2006. Cette serre moderne, équipée des plus récentes technologies, est l'une des plus belles et des plus grandes dans l'Est du Canada. Plusieurs grandes villes et capitales de l'Amérique du Nord offrent à leur population un équipement de ce type permettant d'admirer durant quatre saisons de magnifiques aménagements horticoles.

« Ces trois bâtiments sont encore en bon état et pourraient être utilisables. Ils représentent un pan de l'histoire du zoo et du Québec et méritent d'être restaurés et ouverts au public. Compte tenu que la Commission de la capitale nationale a déjà sous sa responsabilité l'aménagement et la sauvegarde du Parc des Moulins, qui représente environ les deux tiers du domaine de l'ancien Jardin zoologique du Québec, nous demandons au gouvernement du Québec de confier à la Commission de la capitale nationale du Québec le mandat de :

- coordonner la planification d'aménagement et la gestion intégrée des terrains du parc l'ex zoo et du Parc des Moulins;
- préserver les bâtiments historiques qui s'y trouvent;
- et de les rendre accessibles à la population, dans une démarche respectueuse des volontés citoyennes.

Nous comptons sur vous pour qu'un budget soit prévu pour répondre à ce besoin pour la population de la Capitale.

Nous demeurons à votre disposition pour vous fournir de plus amples renseignements et l'estimation du budget à consacrer à cette demande.

Bien vôtre

Michel Lagacé  
Table de quartier Orsainville

Envoyé de mon iPhone

Envoyé de mon iPhone